

## CONSTRUCTION D'UN VIADUC ET D'UN ÉCHANGEUR

Le ministère des Transports en terres humides

[André Noël](#) La Presse Le mardi 12 septembre 2006

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a entrepris la construction d'un viaduc et d'un échangeur, à Terrebonne, au coeur d'un milieu humide d'un grand intérêt pour les spécialistes de la faune. Cet ouvrage de 16 millions servira les projets d'un grand groupe de promoteurs immobiliers.

Le viaduc enjambera l'autoroute 640, un kilomètre à l'ouest de l'autoroute 40. À cela s'ajoutent les bretelles de l'échangeur. L'ouvrage s'étendra sur 995 mètres: juste assez court pour être exempté d'une étude d'impact.

En effet, la Loi sur la qualité de l'environnement ordonne ces études pour les ouvrages de 1000 mètres et plus. Pourtant, les impacts seront majeurs.



La construction du viaduc et de l'échangeur se fait en plein milieu humide. Au nord de l'autoroute 640, le terrain est en partie occupé par un marais, comme on peut le voir sur la photo.  
*Photo Patrick Sanfaçon, La Presse*

Après avoir subi de fortes pressions, le ministère de l'Environnement a délivré un certificat d'autorisation, cet été, bien qu'il ait vigoureusement protesté contre la construction d'un centre de distribution de Rona dans un autre milieu humide de Terrebonne. Le MTQ et la ville de Terrebonne plaident qu'il faut donner un second accès autoroutier à l'hôpital Pierre-Le Gardeur. Des fonctionnaires de différents ministères, bien au fait du dossier, ont dit à La Presse que le nouvel échangeur servira bien plus les intérêts des propriétaires des terrains limitrophes, au premier chef la compagnie Héritage Lachenaie.

Cette entreprise possède 50 millions de pieds carrés dans l'est de Terrebonne, dont 17 millions aux abords immédiats de l'échangeur en construction. Lorsque les services sont installés - routes, égouts, aqueducs - ces terrains se vendent entre 8 et 9 le pied carré. Plus de 100 millions de dollars sont en jeu.

Dans un document intitulé Étude de circulation; secteur Est de Terrebonne, des consultants embauchés par la Ville de Terrebonne invoquent l'importance d'améliorer l'accès à l'hôpital, mais cela vient au second rang après la nécessité de desservir les projets de développement des promoteurs.

« Le secteur Héritage de Lachenaie est en évolution importante avec la réalisation en 2003-2004 de projets de développements commerciaux, institutionnels et résidentiels majeurs, indique le document, qui fait la promotion du nouvel échangeur. Les projets des promoteurs comprennent le développement résidentiel unifamilial, des projets de résidences de personnes âgées, de condominiums, divers projets commerciaux majeurs incluant des commerces à grande surface comme Costco, et la construction du centre hospitalier Pierre-Le Gardeur. »

Le protocole d'entente signé entre le MTQ et la ville de Terrebonne précise aussi que le nouvel échangeur « desservira également les secteurs résidentiels », en plus de permettre un accès plus rapide à l'hôpital.

Auparavant, l'hôpital Pierre-Le Gardeur, qui compte un peu plus de 200 lits, se trouvait à Repentigny. La décision de le déménager dans un édifice neuf à Lachenaie (une ville qui a par la suite été annexée à Terrebonne) a été prise en 2000 par le gouvernement péquiste. L'Association des ingénieurs du gouvernement du Québec estimait que c'était un gaspillage de fonds publics. La construction, terminée en 2004, a coûté environ 150 millions, sans compter les frais d'infrastructures. Selon les ingénieurs, le gouvernement se trouvait ainsi à financer indirectement le développement immobilier dans le secteur de l'hôpital.

Environ 600 maisons ont été construites près de l'hôpital sur les terrains d'Héritage Lachenaie. « C'est sûr qu'il y a un ensemble de besoins qui s'est greffé autour de l'hôpital, et qui accentue peut-être la nécessité d'avoir l'échangeur à cet endroit là », a dit Jacques Gagnon, sous-ministre par intérim au MTQ, lors d'une entrevue avec *La Presse*.

Un des dirigeants d'Héritage Lachenaie, Marcel Melançon, a critiqué les obstacles dressés pendant des mois par le ministère de l'Environnement. « Oui, le viaduc est en milieu humide, mais c'est un peu cocasse que le projet ait été retardé pendant un an et demi alors que l'hôpital en avait tellement besoin. »

M. Melançon a par ailleurs reconnu que le viaduc va faciliter la construction immobilière. « C'est sûr que ce viaduc va mettre en valeur des terrains qui, au niveau de la municipalité, vont amener plus de richesses », a-t-il dit. Toutefois, Héritage Lachenaie n'a pas l'intention de développer dès maintenant les 17 millions de pieds carrés que la compagnie possède autour de ce futur viaduc, a-t-il ajouté.

« Notre prochaine phase, c'est la construction de 900 maisons à l'est de l'autoroute 40, a-t-il précisé. On se cannibaliserait si on construisait en même temps près du viaduc. Ce développement-là, on ne le fera pas avant cinq ou six ans. »

Dès 2002, M. Melançon faisait du démarchage pour Héritage Lachenaie, compagnie qui appartient à la famille Steckler. L'année suivante, il en devenait actionnaire minoritaire et membre du conseil d'administration. Il en est toujours le secrétaire, mais son nom n'apparaît plus parmi les actionnaires.

La construction de l'échangeur et du viaduc, bien que mise en oeuvre sous le gouvernement libéral, a été décidée par le gouvernement péquiste. Le protocole d'entente a été conclu par le ministre péquiste des Transports, Serge Ménard, et le maire de Terrebonne, Jean-Marc Robitaille, le 3 avril 2003, soit 11 jours avant les élections.

En juin dernier, M. Melançon a été cité comme étant un « recruteur de fonds du Parti québécois » par l'enquête du juge Moisan sur des allégations de contraventions à la Loi électorale du Québec. Dans son rapport, le juge rappelle que M. Melançon a donné un « cours de contributions 101 », en 1994, à Jean Brault, ex-président de Groupaction et personnage clé du scandale des commandites. Interrogé par *La Presse*, M. Melançon s'est défendu d'avoir agi au niveau politique pour Héritage Lachenaie ou pour tout autre projet. « Je n'ai plus aucune activité politique depuis le référendum de 1995 », a-t-il dit.

De son côté, la Ville de Terrebonne ne prévoit pas installer bientôt les services - égouts et eau - au nord de l'autoroute 640, a dit Éric Tétréault, directeur adjoint du cabinet du maire Robitaille. Néanmoins, la Ville a attribué un zonage permettant la construction de maisons unifamiliales dans ce secteur.

Depuis trois ans, les fonctionnaires du MTQ se sont appliqués à mettre en oeuvre la décision de construire le viaduc et l'échangeur. Ils se sont butés pendant de longs mois aux objections du ministère de l'Environnement et des responsables de la faune au ministère des Ressources naturelles. Le ministère de l'Environnement a délivré son certificat d'autorisation seulement le 22 juin dernier.

<http://www.cyberpresse.ca/article/20060912/CPACTUALITES/609120619/5032/CPACTUALITES>